

Préparateur de commandes et emballeur



1. POSTE DE TRAVAIL OU FONCTION.....	2
1.1 Tâches	2
1.2 Qualifications requises et conditions professionnelles.....	4
1.3 Localisation	4
1.4 Équipement de travail.....	4
1.5 Instructions préalables	8
1.6 Formations à prévoir.....	8
1.7 Etudiants-travailleurs	8
1.8 Informations complémentaires.....	9
2 RISQUES ET MOYENS DE PRÉVENTION	10
2.1 Risques possibles.....	10
2.2 Équipements de protection individuelle et vêtements de travail..	20
2.3 Informations complémentaires.....	21
3 SURVEILLANCE DE LA SANTÉ	21
3.1 Vaccination & tests.....	21
3.2 Les risques pour la santé.....	21
3.3 Informations complémentaires.....	22
4 PROTECTION DE LA MATERNITÉ	22
5 AVIS	22
6 POINTS D'ATTENTION LORS DE LA VISITE D'ENTREPRISE.....	23
6.1 Général	23
6.2 Spécifique	23
7 OUTILS DIDACTIQUES.....	24
7.1 Cherchez l'erreur	24
8 REMARQUES ET DISCLAIMER.....	25
9 VERSION ET DATE.....	25





1. POSTE DE TRAVAIL OU FONCTION

Le préparateur de commande et l'emballeur sont des métiers de la logistique. D'ailleurs, ces deux fonctions n'en font parfois qu'une.

Ils exercent leur activité dans l'industrie, les centres de distribution ou des magasins d'usine dédiés à la gestion du flux de marchandises entre le lieu de production et le client.

Le préparateur de commandes est le manutentionnaire qui :

- réceptionne les bons de commandes ;
- prélève les produits dans les stocks pour composer les commandes des clients ;
- déplace les produits sélectionnés vers la zone d'emballage/de conditionnement.

L'emballeur est la personne chargée de conditionner les marchandises pour l'expédition.

Dans certains types d'organisation du travail, le préparateur assure aussi le conditionnement et l'étiquetage des marchandises avant expédition.

1.1 Tâches

1.1.1 Le préparateur de commandes

Le préparateur de commandes :

- réceptionne les bons de commande ou les bons de préparation.
- collecte les produits dans le stock en fonction d'indications sur papier, via un système numérique embarqué ou un système de voice-picking ou de visio-picking (voir 1.8 Informations complémentaires).
- achemine les marchandises vers une zone de conditionnement et d'expédition (à l'aide d'un chariot, d'un chariot-élévateur, d'un préparateur de commande ou d'un transpalette).
- vérifie la marchandise et complète éventuellement les documents pour l'expédition.

Il existe différentes méthodes de travail. L'organisation du travail du préparateur dépend de la taille de l'entreprise, de l'utilisation d'un système informatisé de gestion de stock ou non, de la complexité des commandes, de la taille et des quantités des marchandises commandées.

Ainsi, le préparateur de commande peut travailler, par exemple, selon une ou plusieurs des 3 méthodes suivantes :

- le order picking «classique»,
- le order picking par vague,
- le order picking par lot

Préparateur de commande et emballeur



→ Organisation classique

Dans une organisation classique, le préparateur de commande collecte l'ensemble des marchandises mentionnées sur un bon de commande, avant de passer au bon de commande suivant. Il s'agit de la méthode la moins efficace mais la meilleure solution lorsque les commandes sont complexes et impliquent de grandes quantités de marchandises et qu'il n'y a pas de système informatisé.

→ Préparation par vague

L'organisation par vagues combine plusieurs bons de commande à la fois. Le préparateur collecte la marchandise une seule fois à un endroit pour les différents bons de commande et répartit la marchandise dans des bacs organisés, chaque compartiment correspondant à une commande précise. Cette technique ne peut être utilisée que lorsque les marchandises commandées sont de petite taille et en quantité limitée pour chaque commande.

→ Préparation par lot

Avec la technique de la préparation par lot, les commandes des clients sont groupées par produit. Le préparateur de commande collecte les produits aux différents endroits du stock et les rassemble dans une zone de préparation où les marchandises rassemblées sont divisées selon les quantités indiquées sur chaque commande pour constituer les colis à expédier. Cette technique est utilisée lorsque les marchandises sont difficiles d'accès ou stockées par très grandes quantités.

1.1.2 L'emballeur

L'emballeur est chargé de conditionner à la main ou à l'aide de machines les marchandises qui sortent de la production, d'entrepôts logistiques ou de magasins en ligne pour être expédiées.

Il a pour tâche de :

- mettre sous film, en boîtes ou en carton les marchandises ;
- emballer et conditionner les marchandises pour l'expédition ou le transport ;
- étiqueter les colis ;
- manutentionner et constituer des lots pour l'expédition.

Il peut être, le cas échéant, chargé de :

- sélectionner ou concevoir l'emballage le plus approprié ;
- contrôler la qualité des produits ;
- compter ou peser la marchandise.

Il réalise le travail à la main ou à l'aide de machines d'emballage spécifiques.



1.2 Qualifications requises et conditions professionnelles

1.2.1 Qualifications

Il n'existe pas de formation de base qui mène au métier de préparateur de commande ou d'emballeur. Les centres de formation des classes moyennes proposent cependant parmi les métiers de la logistique une formation de magasinier (formation en alternance).

1.2.2 Conditions professionnelles

Si la fonction de préparateur de commande exige la conduite d'un engin de levage et de transport de charges, un brevet de cariste peut être exigé.

1.3 Localisation

Les préparateurs de commandes et les emballeurs travaillent dans des secteurs très variés pour des entreprises industrielles ou artisanales.

Il peut s'agir de :

- Centres de distribution
- Grandes surfaces de ventes au détail
- Entrepôts d'entreprises industrielles
- De zones de stockage intérieures ou extérieures
- ...

1.4 Équipement de travail

1.4.1 Les équipements de travail du préparateur de commande

Le préparateur de commande est le plus souvent amené à utiliser un chariot mécanique ou un transpalette, un chariot élévateur, un préparateur de commande.

Pour plus de détails sur ces équipements, voyez la PI-F consacrée à la fonction de cariste.

1.4.2 Les équipements de travail de l'emballeur

L'emballeur conditionne les marchandises entièrement à la main installé à une table de travail ou utilise des machines spécifiques qui mécanisent tout ou une partie de l'opération.

Préparateur de commande et emballeur



→ L'emballeuse « Flowpack » (ensacheuse)

L'emballeuse « flowpack » permet la mise sous film automatisée de marchandises. Elle peut conditionner automatiquement un ou plusieurs produits groupés en un paquet ou sachet plastique.

Le produit est placé sur le film et est enrobé en tube pour être scellé par la machine en continu et à la chaîne.

La machine emballe le produit horizontalement ou verticalement.



Emballeuse horizontale



Emballeuse verticale

→ La banderoleuse

Une banderoleuse est une machine utilisée pour le conditionnement des palettes. Le principe est d'appliquer un film plastique très fin autour de la marchandise posée sur une palette pour la protéger et la stabiliser avant son stockage et son transport. Elles peuvent être automatiques ou semi-automatiques, à plateau tournant ou à bras tournant.

→ Banderoleuse à plateau tournant



La banderoleuse à plateau tournant possède une base rotative motorisée et une colonne équipée d'un chariot porte bobine qui dépose le film étirable autour de la marchandise mise en rotation. Elle est semi-automatique lorsqu'il faut déposer individuellement chaque palette et automatique lorsque les marchandises sont amenées via un transporteur à rouleaux, par exemple.

Préparateur de commande et emballeur



→ Banderoleuse à bras tournant

Avec une banderoleuse à bras tournant, le produit reste immobile (par exemple, une palette sur le sol) et le chariot de film contenant le film d'emballage est attaché à un « bras ». Ce bras tourne ensuite autour du produit.

Une banderoleuse à bras tournant convient aux produits légers et instables (car la charge ne tourne pas), mais également aux produits lourds (car un plateau tournant ne peut parfois pas supporter le poids). Avec une banderoleuse à bras tournant, la lourde charge reste au sol et ne doit pas être soulevée.



→ La machine à cercler

Le feuillard est une bande métallique, plastique ou textile (nylon, polypropylène, polyester) que l'on emploie pour cercler, consolider, fermer un emballage ou pour solidariser une charge. Le feuillard peut être scellé manuellement avec une pince ou par une machine à cercler semi-automatique ou automatique.

Avec la cerceuse semi-automatique, l'emballeur place manuellement le feuillard autour du colis, la tension et la soudure est ensuite réalisée par la machine. Avec une cerceuse automatique, l'emballeur place le colis sur la table de la machine équipée d'une « arche ». Lorsqu'il enclenche la machine, le feuillard encercle automatiquement le colis. Il est tendu et soudé par la machine.



Cerceuse semi-automatique



Cerceuse automatique

Préparateur de commande et emballeur



→ La fermeuse de carton

Lorsqu'il travaille avec une fermeuse de carton, l'emballeur introduit manuellement un carton dont il a préalablement plié les rabats supérieurs. La machine applique alors automatiquement un ruban adhésif.



Fermeuse de cartons automatique

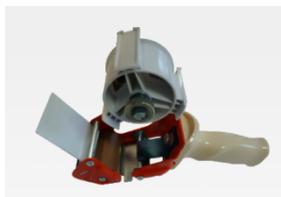
La fermeuse de carton automatique convient lorsque les cartons ont des tailles variables. Le système d'encollage s'adapte automatiquement à la taille du colis grâce à des verins hydrauliques.

Sur une fermeuse de carton semi-automatique, le réglage à la bonne dimension est manuel.

→ Outils manuels

Lorsque le procédé d'emballage est entièrement manuel, l'emballeur travaille sur une table d'emballage. Il emballe et ferme les colis manuellement. Il peut avoir à sa disposition un distributeur de table qui distribue et coupe automatiquement du tape d'une longueur réglée à l'avance ou un dérouleur de bande collante manuel.

Il peut aussi solidariser les marchandises posées sur une palette à l'aide d'un dérouleur manuel de film plastique ou utiliser un tendeur de feuillard pour consolider une boîte en carton, par exemple.



Distributeur de bande collante manuel



Distributeur de bande collante de table



Dérouleur de film



Tendeur de feuillard à cercler



1.5 Instructions préalables

Afin de garantir l'exécution correcte du travail et la sécurité des travailleurs de l'entreprise comme celle du travailleur intérimaire, celui-ci doit être informé des procédures, des règles internes à respecter, des usages en vigueur dans l'entreprise. Pendant la phase d'accueil, le travailleur intérimaire doit être accompagné par un travailleur expérimenté de l'entreprise désigné par l'utilisateur.

Les instructions préalables peuvent porter sur :

- Le port des équipements de protection individuelle ;
- L'organisation du travail ;
- Les procédures en cas d'accident, d'incendie et d'évacuation ;
- L'entretien et le rangement des équipements de travail ;
- Les règles d'hygiène et d'entretien des vêtements de travail, ...
- Etc.

1.6 Formations à prévoir

La fiche de poste de travail indiquera les formations dispensées par l'utilisateur afin de permettre à l'intérimaire de travailler en toute sécurité dans son entreprise.

La formation peut porter, par exemple, sur :

- L'utilisation d'équipements de travail spécifiques (emballeuse, chariot de transport,...)
- Les techniques ergonomiques pour le port manuel de charges.

1.7 Etudiants-travailleurs

L'utilisateur doit disposer préalablement d'une analyse de risques au poste de travail. Celle-ci doit pouvoir démontrer si le poste est adapté ou non à un jobiste. Une des mesures de prévention pourrait être que, selon le Code X.3, certaines activités leur soient interdites.

Les fonctions de préparateur de commande et d'emballeur ne sont pas interdites aux étudiants. Il faudra toutefois vérifier si le poste ne comprend pas l'utilisation d'un engin motorisé de levage de charges tel qu'un chariot élévateur ou un gerbeur. Leur utilisation est strictement interdite aux étudiants.

Par ailleurs, certaines conditions doivent être remplies en cas d'utilisation d'un transpalette motorisé, notamment des conditions d'âge :

- 16 ans minimum pour un transpalette à conducteur accompagnant
- 18 ans minimum pour un transpalette à conducteur autoporté



1.8 Informations complémentaires

→ Le voice picking

Le voice picking est une méthode de préparation de commande vocale. Les ordres sont envoyés au préparateur par un serveur central via un casque audio équipé d'un micro.

Le système indique à quel endroit de l'entrepôt le préparateur de commande doit se rendre, quels articles il doit sélectionner et en quelle quantité. Enfin, le système indique où les marchandises doivent être déposées pour le colisage.

Le préparateur de commande répond au terminal par l'intermédiaire du micro. Il dispose pour ce faire d'un lexique de quelques mots prédéfinis. Il devra ainsi à chaque étape confirmer que les articles ont été prélevés ou signaler une erreur dans les stocks, par exemple. Ce système intègre aussi la gestion de stock.

Le voice picking est utilisé pour réduire le nombre d'erreurs, améliorer la productivité et augmenter la traçabilité des marchandises. Il présente cependant certains risques pour les travailleurs dont il faut tenir compte. (voir 2. Risques et moyens de prévention)

→ Le visio picking

Le visio picking est un système dans lequel le préparateur de commandes porte des lunettes intelligentes.

Dans le coin supérieur droit se trouve l'article qu'il doit collecter et l'endroit où il doit le déposer dans son chariot. Les deux mains restent libres mais l'inconvénient est la fatigue oculaire en cas d'exposition prolongée. Ce système est encore expérimental.



2 RISQUES ET MOYENS DE PRÉVENTION

2.1 Risques possibles

Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
PREPARATEUR DE COMMANDES					
Utilisation d'engin motorisé de levage de charges (chariot élévateur, gerbeur, préparateur de commande,...)	→ Voir document PI-F « Cariste »				
Utilisation d'un chariot mécanique	→ Blessure et fracture, en raison: - d'un renversement de la charge - d'une collision - d'un coincement		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Porter des chaussures de sécurité et des gants de protection, un gilet fluorescent si la visibilité n'est pas suffisante dans les zones de circulation → Connaître le plan de circulation et respecter les zones de circulation si elles existent. → Contrôler l'état du chariot avant utilisation et signaler toute défectuosité → Ne pas surcharger le chariot au-delà de la charge maximale pour laquelle il est prévu → Garder suffisamment de visibilité en limitant la hauteur du chargement ou se positionner sur le côté du chariot → Equilibrer la charge sur le chariot, consolider la marchandise au besoin pour éviter les renversements → Pousser le chariot au lieu de tirer → Ralentir et s'arrêter au croisement → Rester attentif à la circulation de piétons et d'autres engins <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Etablir un plan de circulation et déterminer des zones de circulation clairement identifiées → Organiser des voies de circulation suffisamment larges → Eliminer ou adoucir au maximum les pentes éventuelles → Installer des caméras et une signalisation lumineuse 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<ul style="list-style-type: none"> → Equiper les chariots élévateurs de blue spots → Prévoir un système facilitant le passage de portes → Faire contrôler et entretenir régulièrement les chariots par une personne compétente → Prévoir suffisamment d'éclairage dans les zones de circulation → Installer des miroirs dans les endroits où la visibilité sur d'autres travailleurs est réduite → Fournir des chariots robustes et adaptés aux charges à transporter → Entretien des sols et procéder aux réparations des dégradations 		
Utilisation d'un transpalette	<ul style="list-style-type: none"> → Blessures et fracture, en raison: <ul style="list-style-type: none"> - d'un renversement de la charge - d'une collision - d'un coincement 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Porter des chaussures de sécurité et des gants de protection, ainsi qu'un gilet fluorescent en cas de visibilité insuffisante → Connaître le fonctionnement du transpalette et sa charge maximale autorisée (v. plaque signalétique) → Vérifier son bon état (fonctionnement du frein, état des roues,...) avant de l'utiliser → Connaître le poids et la nature des charges à transporter → Ne pas dépasser la charge maximale autorisée par le fabricant → Limiter la hauteur de la charge pour garder une bonne visibilité, marcher à côté du transpalette ou rouler en marche arrière → Equilibrer et, au besoin, consolider la charge → Ne pas lever une charge avec une seule fourche → Regarder dans le sens de la marche, surveiller la charge et vérifier l'absence d'autres personnes ou d'obstacles → Rester attentif à l'environnement lors du déplacement et ralentir aux croisements 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<ul style="list-style-type: none"> → Respecter le plan et les voies de circulation établies → Ralentir aux endroits dangereux et avertir aux croisements → Ne jamais transporter une personne → Signaler toute défectuosité à l'engin ou au niveau des sols → Ranger le transpalette aux endroits prévus après utilisation <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Former l'intérimaire à l'utilisation du transpalette → Mettre à disposition le manuel d'utilisation du transpalette → Etablir un plan de circulation et installer une signalisation → Marquer au sol les zones de circulation et de stationnement → Entretenir et, au besoin, réparer les sols → Prévoir suffisamment d'éclairage dans les zones de circulation, placer des miroirs aux endroits où la visibilité est réduite ou inexistante → Prévoir suffisamment d'espace dans les lieux de stockage pour manœuvrer le transpalette sans risquer de heurter les racks → Protéger les racks contre les chocs 		
Port manuel de charges	<ul style="list-style-type: none"> → Troubles musculo-squelettiques → Maux de dos → Fatigue 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Respecter les principes de base de l'ergonomie du port de charges → Alternier les tâches de sorte à ne pas solliciter toujours les mêmes muscles et articulations → Utiliser le plus possible les aides techniques (diable, chariot, plateau à roulette...) → Placer les charges lourdes à une hauteur ergonomiquement appropriée (pas trop haut ni trop bas) 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mettre à disposition des aides techniques au port de charges (diable, plateau à roulette, chariot) → Former aux techniques ergonomiques de port de charges → Permettre des pauses et une organisation du travail qui encourage l'alternance des tâches → Prévoir des conditionnements facilitant la préhension (volume, dimension, poignée, ...) 		
<p>Stockage et équipements de stockage inadaptés (chute de charges, renversement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Blessures → Fractures → Décès 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Signaler tout heurt ou choc occasionné aux équipements de stockage par un chariot élévateur ou un autre engin motorisé → Signaler les détériorations ou défauts constatés aux rayonnages à un membre de la hiérarchie → Avertir un responsable lorsque des marchandises ne sont pas stockées selon les règles <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Prévoir des rayonnages stables et solides, adaptés au type de marchandises → Prévoir un plan et des instructions de stockage à respecter et signaler la charge maximale autorisée sur chaque rayonnage à destination des travailleurs chargés de l'approvisionnement → Instaurer une limite à la hauteur de stockage → Instaurer une bonne signalétique → Prévoir des espaces suffisants entre les rayonnages pour limiter le risque de heurts ou protéger les rayonnages contre les chocs → Vérifier que les sols supportent les charges stockées, qu'ils soient bien plans et contrôler régulièrement l'absence de détérioration des sols → Contrôler régulièrement l'état des rayonnages et vérifier s'ils n'ont pas subi de déformation, remplacer immédiatement le matériel qui présente des signes d'usure 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
Circulation interne, désordre et encombrement	<ul style="list-style-type: none"> → Chute → Glissade → Trébuchement → Collision → Blessure → Fracture 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Porter des chaussures de sécurité → Respecter les voies de circulation réservées (engins/piétons) → Ne pas bloquer les passages et les voies de circulation avec des marchandises → Maintenir l'ordre sur le lieu de travail → Ne pas transporter manuellement de charge lourde dans les escaliers, utiliser un monte-charge → Tenir la main courante dans les escaliers <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Scinder les voies de circulation des piétons et des engins → Etablir un plan de circulation qui limite les risques de collision (sens de circulation, feux de signalisation,...) → Prévoir suffisamment d'éclairage dans les zones de circulation → Assurer le nettoyage et la réparation des sols → Prévoir des marquages au sol et une signalisation → Etablir des instructions pour le stockage temporaire (hors des passages, voies d'évacuation,...) → Signaler les dénivelés et les escaliers → Installer une main courante dans les escaliers → Signaler les zones à accès réglementé (personnel autorisé, interdiction aux piétons, aux visiteurs,...) 		
Pression et cadence de travail	<ul style="list-style-type: none"> → Stress → Fatigue → Troubles musculo-squelettiques → Accidents et incidents → Démotivation (erreurs, conflits) 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Signaler à temps à la ligne hiérarchique les difficultés et dysfonctionnements rencontrés (injonctions contradictoires, documents incomplets, erreurs de stockage, matériel défectueux, ...) → S'adresser à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Désigner une personne de confiance et communiquer ses coordonnées → Permettre une certaine latitude dans l'organisation personnelle du travail → Anticiper les difficultés et prendre en compte les imprévus dans l'organisation du travail → Prévoir des renforts lors des périodes chargées → Permettre la prise de pauses 		
<p>Manutention de marchandises susceptibles de présenter des risques (produits chimiques, matériaux coupants, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Intoxication → Allergie → Coupure → brûlure 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Connaître la nature des produits manutentionnés et les précautions à prendre en cas d'incident (renversement, déversement, altération du conditionnement,...) → Porter les équipements de protection individuelle adaptés : chaussures de sécurité, gants et lunettes de protection <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Fournir des informations aux travailleurs sur la nature et les précautions à prendre lors de la manutention et manipulation des marchandises (fiches de données de sécurité). → Fournir une procédure en cas de renversement ou d'accident avec la marchandise. → Fournir du matériel absorbant pour pouvoir ramasser et limiter la fuite de liquides → Prévoir des conditionnements adaptés à la nature des marchandises stockées et manipulées 		
<p>Ambiance thermique extrême (entrepôt frigorifique, locaux à température contrôlée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Hypothermie → Engelage localisée → Syndrome de Raynaud (doigts blancs) → Affections des voies respiratoires 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Porter les équipements de protection individuelles adéquats : gants, cagoule, chaussures, veste et pantalon contre le froid → Prendre des pauses dans un local chauffé et boire des boissons chaudes 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Organiser la surveillance de la santé → Limiter la vitesse de l'air dans les locaux réfrigérés → Fournir des vêtements protégeant contre le froid → Prévoir un local chauffé et des boissons chaudes pour les pauses → Augmenter les temps de repos → Prévoir des moyens techniques pour sécher les vêtements de protection après usage 		
Utilisation d'un système de voice picking	<ul style="list-style-type: none"> → Bourdonnements et sifflements d'oreille → Fatigue auditive et maux de tête → Risques psychosociaux (stress, irritabilité, perte de sens, perte d'autonomie,...) → Surcharge physique 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Diminuer l'intensité audio du casque <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Former à l'utilisation correcte du casque (réglage de l'intensité sonore) → Informer sur le risque de baisse de vigilance due à l'utilisation du casque (circulation des chariots,...) → Utiliser des casques de bonne qualité → Permettre l'utilisation d'un support visuel en complément du système vocal → Organiser des temps de pause permettant le repos physique et mental → Prévoir une bonne visibilité pour une lecture aisée des codes → Instaurer une cadence de travail raisonnable 		
EMBALLEUR					
Station debout statique prolongée, contraintes posturales et mouvements répétitifs	<ul style="list-style-type: none"> → Troubles musculo-squelettiques → Douleurs lombaires → Fatigue 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Surélever alternativement un pied puis l'autre en cas de station debout prolongée → Alternier les tâches de sorte à ne pas solliciter toujours les mêmes muscles et articulations → Travailler à la bonne hauteur (régler le plan de travail ou utiliser une rehausse/marche pied) → Utiliser un tapis anti-fatigue 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<ul style="list-style-type: none"> → Être toujours proche des objets à manipuler (les laisser à proximité ou se déplacer plutôt que tendre les bras) → Pivoter les pieds au lieu d'effectuer une torsion du tronc → Prendre des pauses et effectuer quelques exercices pour détendre les muscles <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Prévoir des sièges assis-debout → Prévoir suffisamment de pauses → Organiser le travail de sorte à permettre l'alternance des tâches → Installer les postes de travail de sorte à éviter les mouvements contraignants (bras levés au-dessus des épaules, bras tendus, torsion du tronc, tronc penché, ...) → Installer des tables de travail réglables en hauteur en fonction de la taille des travailleurs ou prévoir des équipements de rehausse → Prévoir des tapis anti-fatigue → Former les travailleurs aux gestes ergonomiques 		
Utilisation de machines avec des pièces en mouvement	<ul style="list-style-type: none"> → Blessure → Coincement 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Ne pas utiliser les machines sans formation préalable → Ne pas utiliser de cartons, de palettes en mauvais état → Porter des vêtements bien ajustés et boutonnés → Porter des gants de protection → Ne pas porter de bijoux (bracelet, pendentif,...) → Ne pas enlever les sécurités, capots de protection prévus sur les machines → Vérifier le bon fonctionnement du bouton d'arrêt d'urgence avant de commencer → Ne pas laisser d'outils ou d'objets sur la machine → Ne pas essayer de réparer soi-même, signaler tout dysfonctionnement 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas s'approcher de la banderoleuse et ne pas toucher la palette ou la marchandise lorsque la machine a été mise en marche (utiliser le bouton d'arrêt d'urgence si nécessaire) → S'assurer que personne ne se trouve dans une zone dangereuse de la machine en fonctionnement → Maintenir l'ordre autour de la machine (pas de colis au sol, de câbles électriques,...) <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Former les travailleurs à l'utilisation des machines → Mettre la notice d'instruction des machines à disposition → Prévoir une fiche d'instructions par machine → Fournir des cartons et des palettes de bonne qualité → En cas d'acquisition, vérifier que la machine répond à la certification CE → Installer les machines dans une zone bien éclairée ou prévoir un éclairage suffisant 		
Manutention manuelle de charges	<ul style="list-style-type: none"> → Perte d'audition → Fatigue auditive → Stress 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Porter des protections auditives si le niveau de bruit dépasse 80 dB(A) <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Proposer des protections auditives si le niveau de bruit dépasse 80 dB(A), rendre le port obligatoire à partir de 85 dB(A) → Isoler les locaux destinés au colisage → Isoler les machines d'emballage des poste de travail prévus pour l'emballage manuel 		
Cadence de travail	<ul style="list-style-type: none"> → Stress → Fatigue → Troubles musculo-squelettiques → Démotivation 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Signaler, à temps, les problèmes engendrés par la surcharge de travail à la hiérarchie 		

Préparateur de commande et emballeur



Dangers	Risques	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Évaluation risque résiduel	Remarques
			<p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Evaluer correctement la charge de travail → Prévoir des renforts en cas de surcroît de travail → Tenir compte des erreurs et imprévus dans le calcul des cadences → Permettre l'alternance des tâches comportant des cadences contraintes avec d'autres tâches 		
Locaux en désordre, passages encombrés	<ul style="list-style-type: none"> → Chute → Trébuchement → Glissade 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Maintenir l'ordre sur le lieu de travail → Ne rien laisser traîner au sol ou dans les zones de circulation → Ne pas encombrer les voies d'évacuation <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Indiquer les endroits où du matériel peut être (temporairement) stocké → Prévoir des gaines pour couvrir les câbles ou organiser les connections de sorte qu'il n'y ait aucun câble au sol 		
Marchandises susceptibles de présenter des risques pour la santé (produits chimiques, aérosols, produits tranchants ou coupants,...)	<ul style="list-style-type: none"> → Irritation → Allergie → Maux de tête → Coupures 		<p>Mesures individuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → S'informer sur la nature des produits à emballer et des précautions à prendre → Connaître la procédure en cas de renversement <p>Mesures organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Fournir les instructions pour une manipulation sans risque des produits → Mettre à disposition les fiches de données de sécurité des produits chimiques → Prévoir un conditionnement adapté à la dangerosité des produits ou des marchandises. → Etiqueter adéquatement les colis 		

Cet inventaire des risques est fourni à titre indicatif et doit être adapté à la situation réelle dans l'entreprise. Par ailleurs, il existe diverses manières possibles d'analyser les risques, par exemple le graphe des risques, la méthode Kinney ou l'évaluation du risque à l'aide de gradations (très faible, faible, moyen, élevé, très élevé).

Préparateur de commande et emballeur



2.2 Equipements de protection individuelle et vêtements de travail

Général



VÊTEMENTS DE SIGNALISATION
CARACTERISTIQUES :

- Gilet de travail haute visibilité répondant à la norme EN ISO 20471/EN 471



PROTECTION DES MAINS
CARACTERISTIQUES DES GANTS DE PROTECTION :

- Résistant à l'abrasion
- Offrant une préhension accrue
- Offrant une protection en fonction des dangers des produits manipulés (par ex. produits chimiques)



PROTECTION DES PIEDS
CARACTERISTIQUES DES CHAUSSURES DE SECURITE :

- Type S1, S2 ou S3 selon le type de marchandises manutentionnées
- Antidérapantes
- Fermées aux talons
- Semelles absorbantes au choc
- Embout de protection des orteils



Spécifique



PROTECTION DE L'OUÏE
CARACTERISTIQUES DE BOUCHONS D'OREILLES OU DES COQUILLES :

- Si le bruit est > 80 dB(A): mise à disposition
- Si le bruit est \geq 85 dB(A): port obligatoire



VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LE FROID
CARACTERISTIQUES :

- Veste, pantalon, gants, bonnet ou cagoule pour le travail en locaux réfrigérés ou à température contrôlée
- Certifiés EN 342, EN 343

Les EPI indiqués ci-dessus sont indicatifs ; le choix du bon EPI doit être effectué en fonction des conditions de travail réelles et ressortir de l'analyse des risques du poste de travail.

Préparateur de commande et emballeur



2.3 Informations complémentaires

Néant

3 SURVEILLANCE DE LA SANTÉ

3.1 Vaccination & tests

La vaccination n'est, en principe, pas nécessaire de manière généralisée pour ces fonctions. La vaccination contre l'hépatite A est toutefois recommandée pour les travailleurs occupés dans la chaîne alimentaire.

3.2 Les risques pour la santé

L'analyse de risques préparée par l'utilisateur indiquera si le travailleur doit être soumis à une évaluation de santé préalable. Vous trouverez ci-dessous uniquement une suggestion des risques pour la santé les plus courants par poste de travail. N'oubliez pas que chaque poste de travail a ses propres caractéristiques.

PRÉPARATEUR DE COMMANDES	
NATURE DU RISQUE POUR LA SANTÉ	CODE
<ul style="list-style-type: none">• Poste de sécurité (conduite d'un chariot élévateur, gerbeur, préparateur de commande,...)• Manutention de charges• Travail de nuit• Travail du week-end• Température sous 8° C• Jeunes de moins de 18 ans	<ul style="list-style-type: none">• 1• 2022,2023• 2024• 2027• 1213• 5

Préparateur de commande et emballeur



EMBALLEUR

NATURE DU RISQUE POUR LA SANTÉ

- Manutention de charges
- Travail de nuit
- Travail du week-end
- Température sous 8° C
- Jeunes de moins de 18 ans

CODE

- 2022,2023
- 2024
- 2027
- 1213
- 5

CONSEILS :

1. Souvent la surveillance de la santé pour "manutention de charges" peut être évitée par la mise à disposition d'équipements techniques de transport et une formation au soulèvement et port de charges. Voir circulaire [CIF 2017 04 Manutention manuelle de charges](#)

2. La répétition inutile d'exams de santé peut être évitée par l'utilisation de la Base de données centralisée PI-M.

3.3 Informations complémentaires

Néant

4 PROTECTION DE LA MATERNITÉ

Dès que la travailleuse a connaissance de sa grossesse, elle doit en avvertir l'agence d'intérim et l'utilisateur.

Des adaptations sont possibles en cas d'exposition :

- À des produits dangereux nocifs pour la grossesse et le fœtus (voir étiquetage)
- A des agents biologiques (potentiellement) pathogènes

Voir aussi : Circulaire [CIF 2017 02 Protection de la maternité](#)

5 AVIS

La fiche de poste de travail (volet A) est complétée par les données de l'avis des 3 parties suivantes :

- Comité pour la prévention et la protection du travail (CPPT).
OU pour les entreprises de moins de 50 employés ne disposant pas de comité PPT, l'avis de la délégation syndicale. En l'absence de délégation syndicale, la participation directe des travailleurs est d'application.
- Le conseiller en prévention du service interne de l'utilisateur ou externe dans le cas où l'employeur assume lui-même la fonction de conseiller en prévention (entreprises de moins de 20 travailleurs).
- Le conseiller en prévention-médecin du travail du service interne ou externe PPT.



6 POINTS D'ATTENTION LORS DE LA VISITE D'ENTREPRISE

6.1 Général

- Comment se déroule l'accueil ?
 - Quand l'accueil est-il prévu ?
 - Qui se charge de l'accueil ?
 - Quelles informations sont transmises lors de la phase d'accueil ?
- Y a-t-il des formations prévues ?
 - Sur quoi portent les formations ?
 - Quand sont-elles organisées ?
- Qui fournit les instructions de travail (tâches à réaliser, méthodes de travail, équipements de travail, équipements de protection, etc.) ?
- Un conseiller en prévention-aspects psychosociaux a-t-il été désigné ? Y a-t-il une personne de confiance ? Comment l'intérimaire peut-il contacter ces personnes ?
- Y a-t-il des procédures claires en cas de harcèlement ou de violence au travail ?
- Existe-t-il un registre des faits de tiers ? Comment l'intérimaire peut-il y faire inscrire un fait ?

6.2 Spécifique

- A quels agents chimiques et/ou biologique l'intérimaire est-il susceptible d'être exposés? Quelles mesures de prévention spécifiques sont prises ?
- Qui fournit les vêtements de travail ?
- En quoi consiste les vêtements de travail ?
- Quelles sont les dispositions relatives à l'entretien et au nettoyage des vêtements de travail ?
- Quels équipements de travail l'intérimaire sera-t-il amené à utiliser ?
- Quels équipements de protection individuelle sont utilisés ?
- Qui les fournit ?
- Des moyens techniques de transport pour les charges lourdes sont-ils mis à disposition ?
- Y a-t-il des moyens d'extinction de feu, une boîte de secours et un secouriste formé dans l'établissement ?



7 OUTILS DIDACTIQUES

7.1 Cherchez l'erreur



RÉPONSES :

1. Le transpalette est trop près. Le préparateur de commande n'a pas de place pour manutentionner correctement. Il pourrait tomber en arrière.
2. Le préparateur de commande ne porte pas de chaussures de sécurité.
3. Il soulève complètement une charge lourde et de grande dimension. Il devrait plutôt la faire glisser et basculer ou appeler un collègue et la manutentionner à deux.
4. Les marchandises sur le transpalette sont mal agencées. L'équilibre n'a pas l'air très stable.
5. Pour éviter de se pencher, les fourches du transpalette auraient pu être placées à bonne hauteur.
6. Le sol a l'air encombré. Du papier et du plastique gisent au sol.



8 REMARQUES ET DISCLAIMER

Remarques

Les risques auxquels sont exposés les travailleurs, même lorsqu'il s'agit de ceux encourus pour une même fonction, varient d'une entreprise à l'autre, d'un poste de travail à l'autre, voire même d'une tâche à l'autre. Ce document ne peut donc jamais être utilisé comme une analyse de risques ou comme une liste d'EPI à utiliser. Dans le meilleur des cas, il peut servir de source d'inspiration. L'emploi de tout ou d'une partie seulement de ce document sans tenir compte, simultanément, des risques réels ou des conditions de travail réelles peut entraîner des accidents ou des incidents.

Disclaimer

Le contenu de ce document n'est présenté qu'à titre informatif et à des fins didactiques. Lors de son téléchargement et lors de sa consultation, il est recommandé de prendre connaissance de la clause de non-responsabilité émise par PI sur le site www.fichedepostedetravail.be.

Prévention et Intérim ne saurait être tenu responsable des inexactitudes ou de l'incomplétude des informations fournies par le présent document. Enfin, l'on rappellera que les informations qu'il contient ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques. L'utilisateur ne devant ainsi pas les considérer comme des conseils personnels, professionnels ou juridiques.

Les sites Web tiers auxquels il est fait référence dans le document ci-dessus ne relèvent pas de la responsabilité de PI.

9 VERSION ET DATE

Version 1, Juin 2020